

Le **Pôle Métropolitain**
de la **Côte d'Opale**

vous invite à vivre
**l'aventure
olympique et
paralympique**

* Vous voulez promouvoir les valeurs olympiques et paralympiques à travers un événement ?
Candidatez via nos appels à projet.
jop2024@pm-cote-opale.fr - 03 28 51 92 35 ou scannez ici

20
TERRE
DE JEUX
24





APPEL A CANDIDATURE

« Ma santé, j'en prends soin ! »

EDITO



Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) présente un territoire très diversifié : un merveilleux littoral et des terres intérieures luxuriantes. Il est ainsi, bien plus qu'une destination estivale prisée. C'est un véritable secteur d'opportunités et de projets à fort potentiel économique, culturel, sportif et touristique. Au cœur de cette dynamique, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale se positionne comme le fer de lance de cette région, jouant un rôle clé dans son développement économique et durable, et dans son rayonnement.

Aujourd'hui, le PMCO s'est résolument engagé à faire vivre les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques sur son territoire, en s'inspirant des principes d'excellence, d'amitié, de respect, d'égalité et de durabilité. Par différentes actions, nous, élus de ce grand territoire, voulons permettre à nos habitants de prendre place dans l'arène majestueuse de l'évènement planétaire des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

En espérant vous y rencontrer ! Sportivement,

Patrice VERGRIETE
Président du PMCO



Le PMCO s'attache à intégrer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme dans ses actions et projets. Celles-ci, telles que définies par les Comités Internationaux Olympique (CIO) et Paralympique (CIP), sont des principes fondamentaux qui véhiculent un message d'inclusion, de respect, de courage et détermination, d'égalité et d'amitié.

C'est en respectant les règles imposées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), que nous proposons de vivre le rêve olympique et paralympique en assistant à des épreuves de Paris 2024. Mais, vous l'aurez compris, il ne peut y avoir de place pour l'ensemble de nos 700 000 habitants. C'est donc à travers **des appels à candidature ou à des appels à projet**, destinés à mettre en exergue des talents, des bénévoles, des défis personnels... que nous vous proposons de vivre et participer à ce merveilleux évènement planétaire : les JO 2024 !

Vous souhaitez tenter l'aventure, rien de plus simple : il vous suffit de participer à nos appels à candidature !

Ludovic LOQUET
Vice-président du PMCO en charge des Sports, des
Loisirs et des JOP 2024

Ça fait bien longtemps que vous n'avez pas chaussé vos baskets, monté sur un vélo, enfilé un maillot de bain, etc. Vous rêvez de vous lancer un défi un peu fou et repousser vos limites ? Aujourd'hui, vous avez envie de franchir cette étape mais il vous manque le déclic !!

Cet appel à candidature peut vous aider !

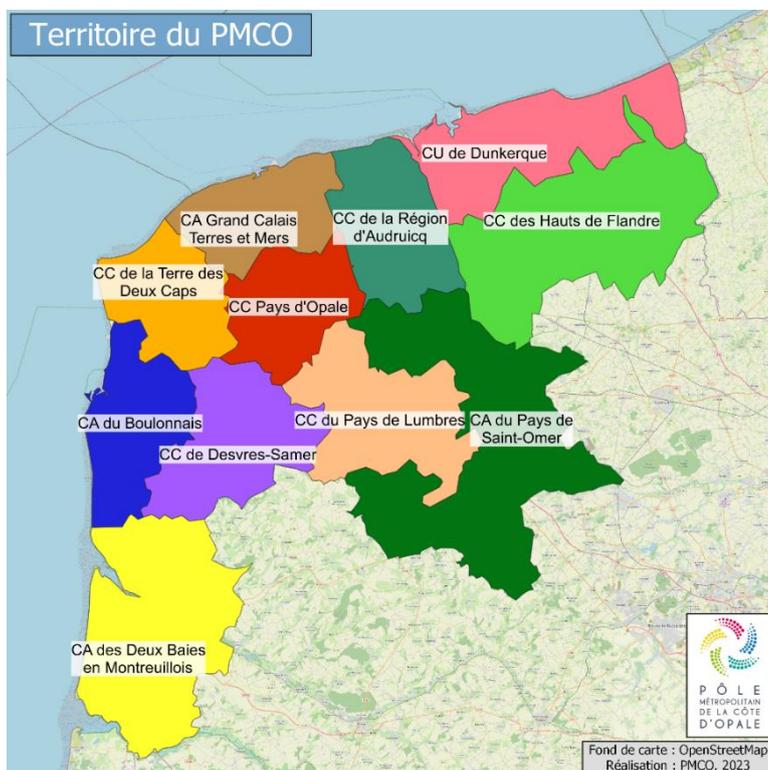
REGLEMENT

Organisateur :

Le PMCO couvre un territoire à la fois urbain et rural de plus de 700 000 habitants sur le littoral de la Côte d'Opale (Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Dunkerquois, Montreuillois).

Il impulse des actions d'intérêt métropolitain, affirmant ainsi le rôle du littoral dans la dynamique régionale. Il débat également de sujets qui intéressent le territoire et pour lesquels l'action est jugée pertinente à cette échelle : aménagement du territoire, tourisme, enseignement supérieur et recherche, culture, ruralité, réseau des ports de plaisance, développement économique, risques d'inondation, protection contre la submersion marine.

11 Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) composent le PMCO : voir carte



Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, (PMCO)

5 quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque.

Téléphone 03.28.25.92.35

mail : jop2024@pm-cote-opale.fr

Objectif de l'appel à candidature :

Mettre en lumière des habitants du PMCO qui ont décidé de se lancer dans une activité physique, progresser dans sa pratique sportive, etc. La mesure de la progression et des objectifs que chacun se donne est essentiel.

Inciter les habitants à sortir de leur zone de confort, à se lancer un défi personnel bon pour la santé et peut-être partager une expérience inoubliable en devenant spectateur aux Jeux Olympiques de PARIS 2024.

Et parce qu'à plusieurs, c'est plus facile de se motiver, le candidat a droit d'être accompagné par un proche, famille, ami, collègue, etc., habitant lui aussi le territoire du PMCO !

Finalité : Offrir à chaque candidat la possibilité d'assister à une session des jeux olympiques ou paralympiques

Son calendrier :

- Retrait des dossiers entre le 15 septembre et le 30 novembre
- **Date limite de dépôt des dossiers : le 10 décembre 2023**
- Jury de pré-sélection : janvier 2024
- Réponse au candidats présélectionnés : début 2024
- Sélection des lauréats parmi les présélectionnés au plus tard en juin 2024.

Conditions d'éligibilité :

- L'appel à candidature est ouvert aux habitants du PMCO ;
- Un appel à candidature est composé de deux personnes ;
- Chaque candidat ne peut déposer qu'un seul appel à candidature.
- L'accompagnant ne peut faire partie que d'un duo
- Les duos peuvent être composés de deux majeurs ou d'un mineur (+10 ans) et d'un majeur
- Si le candidat est mineur, l'accompagnant doit obligatoirement être son représentant légal ou un adulte qui en assurera la responsabilité
- Chaque candidat présélectionné devra présenter un justificatif de l'engagement et de l'atteinte des objectifs (nouvelle licence, justificatif d'un professionnel accompagnant (ex.coach sportif), attestation d'un établissement sportif, etc.)
- Les objectifs doivent être réalisables et justifiables avant juin 2024

Conditions de rejet des dossiers

- Ne pas remplir les conditions d'éligibilité
- Une double candidature
- Un dossier illisible
- Une pièce manquante au dossier
- Les candidats sont tous les 2 mineurs au moment du dépôt du dossier.

Dépôt de candidature :

Les candidats complètent le dossier de candidature avant le 10 décembre 2023 (pour les envois par courrier, cachet de la poste faisant foi).

Le dossier accompagné de l'ensemble des pièces est envoyé par mail sur jop2024@pm-cote-opale.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, (PMCO)
5 quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque.

Résultats :

Un jury, composé d'élus et de professionnels du sport, sélectionnera les candidats présélectionnés (plusieurs dossiers éligibles)

Les candidats présélectionnés seront informés en début d'année 2024.

L'attribution définitive sera validée dès la justification de l'atteinte des objectifs (au plus tard en juin 2024).

Une question sur l'appel à Candidature

Adressez votre demande par mail : Jop2024@pm-cote-opale.fr ou contactez le 03.28.51.92.35

Les éléments à fournir :

- Le dossier de candidature dûment complété
- Carte d'identité pour le candidat et son accompagnant
- Justificatif de domicile pour le candidat 1 et son accompagnant